

## Commune de SAINT-NICOLAS-DE-PORT

Informations sur les risques naturels et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 121/2006/SIDPC

du 17 février 2006

mis à jour le 2 mai 2011

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

P.P.R.i. approuvé	date 15 décembre 2010	aléa Inondation MEURTHE
Périmètre pris en application du R111-3 du code de l'urbanisme	date 19 mars 1991	aléa Affaisements dus à la dissolution du sel
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

Plan de prévention des risques inondation de la MEURTHE entre Laneuveville-devant-Nancy et Blainville-sur-l'eau du 15 décembre 2010

Consultable sur Internet

Arrête préfectoral 19-03-91 délimitant les zones soumises au risque d'affaisements dus à la dissolution du sel

Consultable sur Internet

Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1
--------------	----------------	----------------	---------------	--------------------

## pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Zonage du Plan de Prévention des Risques inondation de la MEURTHE entre Laneuveville-devant-Nancy et Blainville-sur-l'eau du 15 décembre 2010

Zonage R111-3 affaisements dus à la dissolution du sel du 19 mars 19

Zonage sismique du département de la Meurthe-et-Moselle du 1er mai 2011

#### 5.1 État de la connaissance des aléas hors servitude\*

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »